



La Garde nationale

La Garde nationale, créée le 13 octobre 2016, rassemble les réservistes des ministères de l'Intérieur et des Armées. C'est sous l'autorité conjointe de ces deux ministères que la Garde nationale accompagne la montée en puissance des réserves.

De plus en plus de citoyens souhaitent se rendre utiles en s'engageant pour la défense et la sécurité de leur pays. Ce sont aujourd'hui plus de 7'000 réservistes qui sont engagés quotidiennement sur le terrain ; parfois de façon déterminante comme à la gare Saint-Charles de Marseille ou encore lors de l'ouragan Irma aux Antilles.

Les 80'000 hommes et femmes qui composent la Garde Nationale ont fait le choix de s'engager dans les réserves des armées, directions et services, de la Gendarmerie nationale ou encore de la Police nationale, pour protéger les Français et renforcer la cohésion de la nation.

La Garde nationale, ce sont des femmes et des hommes volontaires qui décident, en parallèle de leur vie civile, de s'engager dans la réserve opérationnelle au service de la protection de la Nation.

La Garde nationale est donc devenue un acteur incontournable de la protection de notre pays. Elle est surtout une réponse à la soif d'engagement des citoyens.

La Garde nationale répond à 3 objectifs :

Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français ;

Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse ;

Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

www.garde-nationale.gouv.fr / LinkedIn : Garde nationale / Twitter : @GardeNatFR

Facebook : @GardeNatFR / Youtube : Garde nationale/ Instagram : @GardeNatFR